

MODALITES D'ORGANISATION ET DE VALIDATION DE L'UC 1 DU CQP ORGANISATEUR DE RANDONNEES EQUESTRES

Le centre de formation propose une date d'évaluation à sa CPRE-EE au minimum un mois avant la date prévue.
Les frais de déplacement du jury sont à la charge du centre de formation.

Conditions de l'évaluation : L'évaluation se fait en situation dans une entreprise de tourisme équestre, chez le formateur ou chez le tuteur de l'apprenant. Le formateur (ou le tuteur) peut être présent.
L'apprenant est évalué en condition réelle. Les stagiaires en formation ne sont pas considérés comme des cavaliers pouvant servir de public lors de l'évaluation.

La séance est obligatoirement une reprise collective de quatre à huit cavaliers. Les cavaliers sont au maximum d'un niveau galop 4.
La séance doit être une animation équestre, l'apprenant doit donc utiliser une pédagogie active ou ludique.
La séance se déroule dans un espace clos et sécurisé : carrière ou terrain de parcours en terrain varié (PTV).

La séance est d'une durée maximale d'une heure.
La séance est suivie d'un entretien avec le jury d'une durée maximale de 20 minutes.

Le jury est composé d'au minimum deux personnes, dont un représentant des salariés et un représentant des employeurs, et toujours à parité.

Le jury est désigné par la CPRE-EE :

Les membres du jury doivent être titulaires : soit du BEES 2 activités équestres, soit du BEES 1 « équitation », soit du BEES 1 « activités équestres », soit du BP-JEPS activités équestres mention tourisme équestre, soit du CQP ORE

Un Dossier : Une semaine avant le jour de l'évaluation, l'apprenant doit envoyer au jury plénier un dossier d'une dizaine de page minimum comprenant

- Une présentation rapide du candidat
- Un travail sur les différentes pédagogies utilisées et sur les différents publics rencontrés en tourisme équestre
- De 6 à 8 fiches pédagogiques sur les 3 fondamentaux
 - o Pour chaque fondamental réaliser une fiche pour le niveau débutant au niveau à l'aise aux trois allures, objectif préparer pour l'autonomie en extérieur et le voyage à cheval
- fiches pédagogiques comprenant :
 - o L'objectif de la séance (à positionner selon la progression des cavaliers : découverte, renforcement, perfectionnement)
 - o Le lieu d'évolution des cavaliers et le matériel utilisé (barres, plots, balles...)
 - o Le déroulement chronologique de la séance :
 - La séance est découpée en plusieurs phases présentant pour chacune une mise en situation, c'est-à-dire un dispositif et des consignes de réalisation.
 - o Les observables (c'est-à-dire les moyens de vérification de la réussite de l'exercice proposé)

Déroulement de la séance :

Accueil des cavaliers et préparation des équadés

Le candidat présente au jury les cavaliers (Nombre, niveau, âges)

Et les chevaux

Le jury choisit une fiche tirée du dossier du candidat

Le candidat a 10 mn pour préparer et aménager l'aire d'évolution.

Réalisation de la séance

L'évaluation se termine après le retour des cavaliers à la fin de la séance

Entretien avec le jury

L'épreuve est acquise si le candidat valide 15 critères dont ceux obligatoires

Validation par le jury.

Le jury plénier de la CPRE-EE se charge de la saisie des résultats sur le site www.cpne-ee.org

UC 1 GRILLE D'EVALUATION DE L'APPRENANT : épreuve « Animation » du CQP Enseignant Animateur d'Equitation

Capacités évaluées	Critères observables	Oui	Non
<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les caractéristiques du public et de leurs montures pour assurer la sécurité de la séance. - Préparer le déroulement de la séance ou en prenant en compte les risques potentiels pour les pratiquants et les tiers. - Enoncer les règles de sécurité à respecter lors du déroulement de la séance. - Conduire une animation équestre, en situation d'apprentissage collectif, en veillant à la protection des pratiquants. - Mettre en place des actions d'initiation aux techniques de la randonnée équestre à l'aide de mises en situations ludiques. - Concevoir des situations d'apprentissage collectives permettant une appropriation progressive et en sécurité de la pratique de la randonnée équestre. - Identifier en situation les risques pour les pratiquants et les tiers dans la mise en œuvre de l'activité. - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers. - Adapter lorsqu'il y a lieu sa pratique au déroulement de l'action, au comportement des pratiquants et au maintien de la sécurité, selon les conditions de déroulement de l'action : situation normale, incidentaire, accidentelle. - Intervenir ou de porter secours en cas d'incident ou d'accident : prévenir le sur-accident, mobiliser les procédures d'alerte et de secours, porter assistance lorsque cela est possible. 	Le dossier comporte les éléments demandés		
	Les fiches de déroulement des séances correspondent aux objectifs des séances sont réalisées		
	Le but et les objectifs de la fiche choisie sont expliqués au public.		
	Les consignes de sécurité en rapport avec le niveau des cavaliers et le thème de la séance sont exposées. *		
	Les consignes en rapport avec le respect de la cavalerie sont données.		
	Le choix des montures est approprié aux cavaliers .		
	Le vocabulaire utilisé est adapté au public.		
	Le langage professionnel est adapté à l'action mise en œuvre.		
	La tenue du candidat propre et adapté, son comportement sont corrects et professionnels.		
	Le harnachement des équidés est contrôlé (réglage et état). *		
	L'équipement des cavaliers est contrôlé (tenue adaptée, port du casque..). *		
	Les conditions de sécurité matérielles dans lesquelles la séance va se dérouler sont vérifiées (état des barrières, du sol et fermeture de l'aire d'évolution....). *		
	L'animation proposée entraîne une activité dynamique des cavaliers.		
	L'apprentissage de techniques d'initiation équestres est proposé par avec des situations à caractère ludique. *		
	L'attention des cavaliers est conservée par le candidat pendant toute la séance.		
	La sécurité des cavaliers est assurée. *		
	Les interventions du candidat sont appropriées.		
	Le temps de la séance est correctement géré.*		
	L'espace d'évolution des cavaliers est organisé.		
	Le degré de fatigue des cavaliers est pris en compte par le candidat qui adapte ses exercices. *		
Les exercices et les efforts demandés aux équidés sont gérés.			
Le comportement de l'ensemble des cavaliers et des équidés retient l'attention du candidat.			
Les problèmes des cavaliers sont identifiés et analysés.			
Des moyens de correction efficace aux exercices des cavaliers sont apportés.			
L'analyse de la séance est correcte. *			
L'UC 4 est acquise si le candidat valide au minimum 15 critères dont obligatoirement ceux suivi d'une *.		Nombre de critère favorable	

Résultat : ACQUIS NON ACQUIS

Nom, Prénom, Banc et Signature des membres du jury